

ADMINISTRATEURS

J.C. GERMAIN
J. DREVETON
E. MORETTI
P. GERMAIN

MANDATAIRES

L. PACIFELLO
S. DUPLEX
O. GERMAIN
N. SEGUIN
G. ARBONA
S. RIEU
J.D. DREVETON
L. MARTINOT

ASSOCIATION TERRE ET HUMANISME - PESI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Marseille
et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes - CRCC de Montpellier - Nîmes

S.A. au capital de 250 000 euros - RCS Avignon 70 B 9 - Siret 702 620 097 00023 - APE 6920Z - TVA : FR 57 702 620 097

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 décembre 2020****TERRE ET HUMANISME - PESI**

Association d'Intérêt Général

BP 19

Mas de Beaulieu

07230 LABLACHERE

Mesdames, Messieurs,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TERRE ET HUMANISME - PESI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et présentant les caractéristiques suivantes :

▪ Perte :	45 010 €
▪ Total de bilan :	1 208 778 €
▪ Total produits d'exploitation :	1 485 238 €

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association TERRE ET HUMANISME - PESI à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion**✓ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

✓ Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note règles et méthodes comptables de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement comptable 2018-06.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

✓ Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'association nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Comme mentionné ci-avant, la note de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement comptable 2018-06.

✓ Estimations comptables

▪ Titres de participation

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues ainsi que des évaluations qui en résultent ayant conduit à l'absence de dépréciation des titres.

La note de l'annexe précise que votre association procède à la réalisation d'estimations portant sur l'évaluation des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les approches retenues par votre société pour estimer la valeur actuelle des titres des sociétés détenues.

▪ Dons

Nous nous sommes assurés de la justification des dons reçus par recoupement avec les documents fournis par les établissements financiers ou intermédiaires et les divers donateurs. Nous avons mesuré la bonne affectation chronologique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

A Avignon, le 31 mai 2021

S.A. J. CAUSSE & Associés

Frédéric MORETTI

Commissaire aux Comptes Associée

Annexés au présent rapport :
Comptes annuels de l'exercice.

Bilan Actif

État exprimé en €		Du 01/01/2020 Au 31/12/2020			Du 01/01/2019	
		Brut	Amortis. Provision	Net	Au 31/12/2019 Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit	23 000,00	1 533,33	21 466,67	
		Concessions brevets droits similaires	18 016,50	10 234,10	7 782,40	13 095,00
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Immobilisations corporelles	Avances et acomptes				
		Terrains	113 693,66	59 442,75	54 250,91	60 622,12
		Constructions				
		Installations techniques mat et outillage indus.	30 170,82	30 060,32	110,50	408 17
		Autres immobilisations corporelles	102 931,47	61 680,64	41 250,83	48 536 54
		Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations financières	Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés						
Participations et Créances rattachées		198 196,38		198 196,38	194 156,72	
Autres titres immobilisés		25 168,00		25 168,00	24 954,50	
	Prêts	40 000,00		40 000,00		
	Autres	200,00		200,00	200,00	
	TOTAL (I)	551 379,93	162 961,14	388 428,79	382 175,09	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours	Stocks et en-cours	9 107,71		9 107,71	11 662,13
		Créances cdt., adhérent., usag. et epi rattachés	47 176,81		47 176,81	55 629,30
	Créances	Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	393 227,51		393 227,51	403 633,71
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	367 927,07		367 927,07	274 362,76
	Charges constatées d'avance	2 910,61		2 910,61	2 589,02	
	TOTAL (II)	820 349,81		820 349,81	747 676,92	
	TOTAL ACTIF (I+II)	1 371 729,74	162 961,14	1 208 778,70	1 130 051,97	

Bilan Passif

État exprimé en €		Du 01/01/2020	Du 01/01/2019	
		Au 31/12/2020	Au 31/12/2019	
Fonds Propres	Fonds propres statutaires	Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires	5 000,00	5 000,00
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles	61 497,00	61 497,00
		Réserves pour projet de l'entité	694 003,00	728 503,00
		Autres		
	Report à nouveau	74 336,11	38 355,21	
	Excédent ou déficit de l'exercice	-45 010,33	1 480,90	
	Situation nette (sous total)	789 825,78	834 836,11	
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	TOTAL (I)	789 825,78	834 836,11	
Fonds déduits	Fonds reportés liés aux legs ou donations	21 466,67		
	Fonds déduits	211 085,14	159 927,75	
	TOTAL (II)	232 551,81	159 927,75	
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	TOTAL (III)			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 792,28	12 057,29	
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	30 077,87	20 415,91	
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales	67 534,06	65 107,04	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	61 145,90	36 447,87	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	651,00	1 260,00		
	TOTAL (IV)	169 401,11	135 268,11	
	TOTAL PASSIF (I+II+(III+IV))	1 208 778,70	1 130 051,97	

Compte de résultat - Produits

Etat exprimé en €		Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Produits d'exploitation	Cotisations	19 756,00	22 438,00
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	21 396,33	31 996,24
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	210 820,72	259 942,77
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	291 213,00	235 329,70
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	538 662,67	575 321,05	
Mécénats	94 388,67	100 205,13	
Legs, donations et assurances-vie			
Contribution financières	197 889,56	34 918,99	
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	29 149,89	4 923,34	
Utilisations des fonds dédiés	71 332,61	255 917,61	
Autres produits	10 628,34	57 534,77	
	TOTAL (I)	1 485 237,79	1 578 527,60
Produits financiers	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 020,20	1 579,37
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
	TOTAL (II)	3 020,20	1 579,37
Produits excep.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 566,31	4 038,53
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 600,00
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL (III)	1 566,31	7 638,53
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		1 489 824,30	1 587 745,50
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		45 010,33	0,00
TOTAL GENERAL		1 534 834,63	1 587 745,50

Compte de résultat - Charges

Etat exprimé en €		Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	7 099,33	21 032,01
	Variation de stock	2 554,42	-1 551,96
	Autres achats et charges externes	443 796,55	488 126,92
	Aides financières	311 058,09	337 847,37
	Impôts, taxes et versements assimilés	22 795,61	20 282,66
	Salaire et traitements	472 462,95	449 877,89
	Charges sociales	126 121,84	129 601,07
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	21 509,75	25 319,78
	Dotations aux provisions		2 083,87
	Report en fonds dédiés	122 490,00	110 040,00
	Autres charges	1 641,89	877,66
	TOTAL (I)	1 531 830,43	1 581 537,27
Charges financier	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	191,81	353,52
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	TOTAL (II)	191,81	353,52
Ch. Except.	Sur opérations de gestion	2 992,39	4 193,81
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL (III)	2 992,39	4 193,81
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)		120,00	180,00
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		1 534 834,63	1 588 284,60
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		0,00	1 480,90
TOTAL GENERAL		1 534 834,63	1 587 745,50

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/20 dont le total est de 1 208 779€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un déficit de 45 010€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/20 au 31/12/20. Ces comptes annuels ont été établis le 26 mars 2021 par le Conseil d'administration de l'association.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

TERRE & HUMANISME, en bref :

25 ans d'action : Depuis 1994, Terre & Humanisme partage, transmet et soutient une agriculture écologique, humaine et solidaire inspirée par Pierre Rabhi.

Notre conviction : Chaque être humain doit pouvoir se nourrir en autonomie tout en préservant la terre et ses ressources naturelles.

Notre mission : Nous formons et sensibilisons les acteurs de l'agriculture paysanne et du grand public à l'agroécologie, en France, en Afrique de l'Ouest, et sur le pourtour Méditerranéen

Nos valeurs : La terre & l'humanisme indissociables.

Moyens humains 2020 :

20 salariés, 11 administrateurs, 5 auditeurs
3 stagiaires, 3 services civiques
810 adhérents, 12 150 donateurs, 13 entreprises mécènes
16 associations partenaires en France
12 associations partenaires à l'international

Moyens Financiers 2020 :

La générosité du public : collectes et campagnes de dons, épargne solidaire, mécénat d'entreprise pour 46% des ressources

Le soutien de fonds privés et institutionnels : subventions publiques et fonds privés en accord avec notre Charte éthique pour 34% des ressources

Nos revenus propres d'activités : prestations de formation, d'expertise et vente de publications pour 20% des ressources.

Faits marquant 2020 : Malgré la crise du COVID 19 notre activité s'est poursuivie. Cependant les activités concernant l'accueil du public ont été totalement interrompues entre le 15 mars et le 1er juin 2020, puis on reprit avec une limitation de la jauge d'accueil de 80%.

Enfin, l'impact sur les comptes 2020 a été mesuré du fait des aides aux chômeurs partiel, de la réduction du loyer de 50% consentie par la SCI, et de la baisse des charges d'accueil du public et des frais de déplacement.

Concernant la mise en œuvre des programmes de solidarité, entre 30 et 50% ont dû être reportés en fonction des pays, notamment, le pourtour méditerranéen a été beaucoup plus affecté par les contraintes sanitaires que l'Afrique de l'Ouest. Cela se traduit dans les comptes par un report de fonds dédié de 211K€.

Le CA et l'équipe opérationnelle, ont su faire preuve d'une grande agilité et d'une solide capacité d'adaptation, permettant à l'association de clôturer sur un déficit meilleur que prévu et 100% financé par les Réserves Pour Projet Associatif dans le cadre des investissements prévus à cet effet.

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Généralité

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

En outre, il a été fait application des obligations particulières résultant du règlement N° 99.01 du Comité de la Réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que de la modification du règlement n°2018-06 mettant en place un nouveau plan comptable.

Il est établi pour les mêmes opérations :

- une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat ;
- une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est-à-dire en fonction de chaque objectif ou action.

Changements de méthode

Les dons du public intègre dans la nouvelle présentation, le mécénat d'entreprise qui était précédemment comptabilisé dans les fonds privés.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés et rattachée au coût d'acquisition des immobilisations.

Concernant la première application des règlements comptables CRC 2002-10 et CRC 2004-04, il convient de préciser :

- la comptabilisation détaillée des immobilisations telle que déjà pratiquée antérieurement a été estimée satisfaisante aux critères de la méthode des composants,
- les durées et bases d'amortissement retenues ne diffèrent pas de façon significative des nouvelles modalités prescrites.

En conséquence, aucun retraitement particulier n'a été mis en œuvre pour les immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---|-------------------|
| • Constructions | ...NEANT..... ans |
| • Agencements et aménagements des constructions | 3 à 10 ans |
| • Matériel et outillage industriels | 3 à 5 ans |
| • Installations générales | 3 à 5 ans |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 à 5 ans |
| • Mobilier | 3 à 5 ans |
| • Logiciel | 1 à 3 ans |

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2020

Stocks

Les Stock d'approvisionnement sont composés des matières 1ere non périssables et non utilisées par la cuisine stages et bénévoles en fin d'exercice, et des transformations du Jardin (confitures ect). Les stocks de marchandises sont composés des livres et DVD invendus en fin d'exercice.

Les entrées en stocks sont évaluées suivant la méthode au dernier prix d'achat frais accessoires éventuels inclus. A la clôture de l'exercice, il est pratiqué un inventaire physique des quantités présentes en stock. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilité : Les disponibilités sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses au 31/12/2019.

Provision pour charges

- Engagements de retraite

Il a été jugé, peu significatif contenu de l'age et l'ancienneté des salariés.

- Provisions pour charges

Les provisions correspondent à des charges probables que l'association aura à supporter en N+1 sur des engagements budgétaires en année N vis-à-vis de nos partenaires à l'international.

DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUITS

Le 3 septembre 2020 ; il a été constaté par huissier la donation temporaire d'usufruit par M. Fabrice Guillet à Terre & Humanisme des biens suivants :

La masse des biens donnés comprend L'USUFRUIT A DUREE FIXE de 5 ans des biens ci-dessous désignés, dont la NUEPROPRIÉTÉ est conservée par le DONATEUR :

1°) 500 parts de la SCPI FAIR INVEST au prix unitaire de 200 € soit pour une valeur totale de CENT MILLE EUROS

Ci 100 000,00 EUR

En application des dispositions de l'article 669 II du Code Général des Impôts, l'USUFRUIT A DUREE FIXE est valorisé à 23% de la pleine propriété,

En conséquence, L'USUFRUIT A DUREE FIXE de ladite valeur est évalué à VINGT TROIS MILLE EUROS

Ci 23 000,00 EUR

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2020

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

CADREA : IMMOBILISATIONS	Valeur brute		Augmentations	
	en début d'exercice	Réévaluation	Acquisitions	
Frais d'établissement R&D	0		0	
TOTAL 1	0		0	
Donations temporaires d'usufruit	0		23 000	
Logiciel - Charte Graphique - Site Internet	18 020			
Immobilisations incorporelles en cours	0			
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	18 020		23 000	
Terrains	12 452			
Agencements et aménagements des constructions	101 241			
Installations complexes spécialisées	30 171			
Installations générales, agencements, aménagements divers	59 888			
Matériel de transport	15 731			
Matériel de bureau et matériel informatique	27 312			
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL 3	246 796	0	0	0
Participations SCI Mas de Beaulieu	192 989		4 040	
Autres participations	1 168			
Titres SASU AEPSS	1 500			
Titres Crédit Coopératif	23 454		214	
Prêt SASU AEPSS	30 000			
Prêt Asso Pen an Hoat	10 000			
Caution	200			
TOTAL 4	299 310		4 253	
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	526 126	0	27 253	0

CADRE B : IMMOBILISATIONS	Diminution		Valeur brute en fin d'exercice
	Virement	Cessions	
Frais d'établissement R&D	0	0	0
TOTAL 1	0	0	0
Donations temporaires d'usufruit			23 000
Logiciel - Charte Graphique - Site Internet			18 020
Immobilisations incorporelles en cours			0
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	0	0	41 020
Terrains	0	0	12 452
Constructions, installations générales, agencement.	0	0	101 241
Installations techniques, matériel et outillage ind.		0	30 171
Installations générales, agencements, divers	0	0	59 888
Autres matériels de transport	0	0	15 731
Matériel de bureau et informatique, mobilier		0	27 312
Immobilisations corporelles en cours		0	0
TOTAL 3	0	0	246 796
Participations SCI Mas de Beaulieu	0	0	197 028
Autres participations			1 168
Titres SASU AEPSS	0	0	1 500
Titres Crédit Coopératif			23 668
Prêt SASU AEPSS			30 000
Prêt Asso Pen an Hoat			10 000
Caution	0	0	200
TOTAL 4	0	0	263 564
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	0	0	551 379

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADREA ; IMMOBILISATIONS AMORTISSABLE	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D				
TOTAL 1				
Autres postes d'immo. incorporelles	4 925	6 843		11 768
TOTAL 2				
Terrains				
Constructions, installations générales,	51 871	7 571		59 442
Installations techniques, matériel et outillage	29 762	298		30 060
Installations générales, agencements, divers	18 440	5 573		24 013
Autres matériels de transport	13 175	544		13 719
Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 734	2 214		23 948
TOTAL 3	134 982	16 200	0	151 182
TOTAL GENERAL (1+2+3)	139 907	23 043	0	162 950
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISIONS POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES (NEANT)			
CADRE C	MOUVEMENT DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES SUR PLUSIEURS EXERCICES (NEANT)			

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2020

ETAT DES PROVISIONS (NEANT)

ETAT DES FONDS DEDIES

FONDS DEDIES CONTRIBUTIONS FINANCIERES	Origine	Montant en début d'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
Fondation du patrimoine - Ruché Tronc	Fonds privés	4 557		1 003	3 554
Fondation Lemarchand - Mali Mopti	Fonds privés	17 040		17 040	0
Fondation Comgest - AAE Méd 2	Fonds privés	0	30 000		30 000
Fondation Humus - Togo	Fonds privés	0	3 000		3 000
Fondation Léa Nature - Jardins HH	Fonds privés	10 000		2 232	7 768
Fondation Lemarchand - Jardins HH	Fonds privés	10 000		2 500	7 500
Fondation Itancia - AAE Méditerranée	Fonds privés	5 467		5 467	0
FdF Seydoux - AAE Méd - 2	Fonds privés	37 500		2 850	34 650
TOTAL		84 564	33 000	31 092	86 472

FONDS DEDIES SUBVENTIONS	Origine	Montant en début d'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
AFD - Burkina	Subvention publique	31 786	49 202	31 786	49 202
CG07 - Burkina	Subvention publique	0			0
CG07 - Togo	Subvention publique	3 000	2 000	3 000	2 000
FRIO - Stratégie Collecte	Subvention publique		6 240		6 240
TOTAL		34 786	57 442	34 786	57 442

FONDS DEDIES GENEROSITE	Origine	Montant en début d'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
Mas de Beaulieu - Jardins pédagogiques	Générosité du public	8 079		1 552	6 527
Collecte Jardin Solidaire HH	Générosité du public	0	4 200		4 200
Don Gilles Guesquiere LFF	Générosité du public	0	8 499		8 499
Distrinat (Léa Nature) - Maroc Femmes Transition 2	Mécénat	20 000		2 118	17 882
Puget - AA Méd 2	Mécénat		7 049		7 049
Naturevie (Léa Nature) - Jardins Cada	Mécénat	5 000		1 784	3 216
Naturevie (Léa Nature) Reliquat PAE (à réaffecter)	Mécénat	7 500			7 500
H2AIR Volonterre	Mécénat		5 000		5 000
Naturéo Paysan	Mécénat		6 000		6 000
Boulangerev LFF	Mécénat		1 300		1 300
TOTAL		40 579	32 048	5 454	67 173

FONDS REPORTES LIES AU DONATIONS	Origine	Montant en début d'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
Usufruit temporaire 500 part SCPI FAIR INVEST	donation		21 466		21 466
TOTAL DES FONDS DEDIES		156 929	143 956	71 332	232 553

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2020

ETATS DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	AFFECTATION DU RESULTAT	AUMENTATION	DIMINUTION	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres au droit de reprise	5 000				5 000
Réserves	790 036	-34 500			755 536
Report à nouveau	35 325	35 881			74 336
Exédant ou déficit de fin d'exercice	1 481			48 491	-45 010
Situation nette	834 836	1 481			789 826
Fonds propres consommables					0
Subventions d'investissement					0
Provisions réglementées					
TOTAL	834 836	1 481	0	48 491	789 826

ETAT DES CREANCES

CADRE A	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients	47 177	47 177	
Personnel et comptes rattachés	148	148	
Débiteurs divers	68 403	68 403	
Produits à recevoir	324 676	324 676	
Charges constatées d'avances	2 911	2 911	
TOTAL	443 315	443 315	0

Produit à recevoir	Montant
Créances et comptes rattachés	2 288
Aide à l'emploi	2 633
Autres créances (subvention et dons à recevoir)	319 755
TOTAL	324 677

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2020

ETAT DES DETTES

CADRE B	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et Dettes - établissement de crédit à plus de 2 ans à l'origine	6 792	6 792		
Fournisseurs et comptes rattachés	30 078	30 078		
Personnel et comptes rattachés		0		
Sécurité sociale et autres organisme sociaux	64 657	64 657		
Impot sur les bénéfices	120	120		
Autres impôts, taxes et assimilés	2 878	2 878		
Autres dettes	43 162	43 162		
Charges à Payer	37 863	37 863		
Produits constatés d'avance	851	851		
TOTAL	186 401	186 401	0	0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 625			

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (fac à recevoir)	1 839
Impôts sur les bénéfices	120
Autres dettes (subvention à verser)	36 024
TOTAL	37 983

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges & produits d'exploitation	2 911	851
TOTAL	2 911	851

ENGAGEMENT FINANCIER

Engagements donnés	Montant
Intérêts sur emprunt	192
TOTAL	192
(1) dont concernant: les engagements assortis de suretés réelles	0

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2020

PARTICIPATIONS

SCI Mas de Beaulieu	Montant
Capital	282 548
Situation nette au 31.12.2019	154 194
Résultat au 31.12.2019	254
% des titres détenu par Terre & Humanisme	68,30%
Valeur Comptable des titres	192 989

SASU AEPSS	Montant
Capital	1 500
Apport en Cpt courant de Terre & Humanisme	30 000
Situation nette au 31.12.2020	-26 802
Résultat au 31.12.2020	-28 302
% des titres détenu par Terre & Humanisme	100%
Valeur Comptable des titres	1 500

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2020		2019	
	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	656 954	656 954	745 617	745 617
1.1 Cotisations sans contrepartie	19 756	19 756	22 438	22 438
1.2 Dons, legs et mécénats	633 051	633 051	720 816	720 816
- Dons manuels	538 663	538 663	575 321	575 321
- Legs, donations et assurances-vie			45 290	45 290
- Mécénat entreprises	94 389	94 389	100 205	100 205
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	4 146	4 146	2 363	2 363
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	470 325		578 695	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	197 890		262 264	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	272 435		316 431	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	291 213		7 516	
4- REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	71 333	5 454	255 918	1 552
TOTAL	1 489 824	662 408	1 587 746	747 169
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES	1 097 013	470 836	1 132 281	488 937
1.1 Réalisés en France	555 939	270 121	569 581	246 263
- Actions réalisées par T&H	526 834	241 016	525 805	216 263
Initiation, sensibilisation à l'agroécologie	166 165	124 801	196 706	126 923
Formation & Expertise en agroécologie	274 909	59 918	245 327	7 009
Solidarité & Partenariat	85 760	56 297	83 778	36 071
- Versement aux partenaires locaux	29 105	29 105	43 776	30 000
1.2 Réalisées à l'étranger	541 074	200 515	562 700	242 674
- Actions réalisées par T&H	259 120	115 200	268 629	194 110
- Versement aux partenaires locaux	281 954	85 315	294 071	48 564
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	117 673	66 021	126 572	66 284
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	44 420	34 820	62 465	40 391
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	73 253	31 201	64 107	25 893
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	197 539	138 713	217 191	160 339
5- IMPOTS SUR LES BENEFICES	120		180	
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCISE	122 490	32 048	110 040	32 500
TOTAL	1 634 835	707 418	1 586 265	748 060
EXCEDENT OU DEFICIT	-45 010	-45 010	1 481	-891

COMPTE D'EMPLOIS ET DE RESSOURCES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC 2020

EMPLOIS	2020	2019	RESSOURCES	2 020	2 019
1- REVENUS AGRICOLES	479 636	498 317	1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1. Récoltes en France	270 311	244 763	1.1. Cessions	19 756	22 438
- Actions réalisées directement	141 016	116 263	1.2. Dons, legs et libéralités	633 051	720 916
Sensibilisation du Public à l'agroécologie	124 801	128 923	Dons manuels	538 663	575 321
Formation & Expertise en agroécologie	59 918	2 269	Legs, donations et assurances-vie	-	15 290
Solidarité & Partenariat	56 297	85 071	Mécénat	94 389	100 205
- Versements à d'autres organismes	19 105	10 000	1.3. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	6 136	2 163
1.2. Récoltes à l'étranger	208 315	244 674			
- Actions réalisées directement	115 200	194 110			
Solidarité & Partenariat	115 200	194 110			
- Versements à d'autres organismes	85 315	48 564			
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	46 621	40 188			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	34 820	40 391			
2.2. Frais de recherche autres ressources	31 201	25 893			
3- FRAIS DE CONTRIBUTION A UN ENGAGEMENT	134 711	160 343			
TOTAL DES EMPLOIS	675 370	715 560	TOTAL DES RESSOURCES	656 954	748 617
4- DOTATIONS AU PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICES	32 048	32 500	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	5 454	1 552
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-45 010	891
TOTAL	707 418	748 060	TOTAL	707 418	748 060
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (hors fonds affectés)	729 421	730 312
			EXCEDENT OU DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-45 010	-891
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds affectés)	684 411	729 421

RESSOURCES 2020 ISSUES DE LA GENEROSITE	€	%
Dons Manuels non affectés	577 151	88%
Cotisations	19 756	3%
Dons Ponctuels	118 498	18%
Prélèvements Automatiques	43 443	7%
Produits financiers solidaires	362 868	55%
Dons arrondi sur salaire/en caisse	2 560	0%
Mécénat d'entreprise	30 027	5%
Dons Manuels affectés	75 656	12%
Crowdfunding	11 295	2%
Mécénat d'entreprise	64 361	10%
Autres produits liés à la générosité	4 146	1%
Dons de parts SCI MAS DE BEAULIEU	2 439	0%
Dividendes	1 707	0%
TOTAL 2020	656 954	100%

ANNEXES COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2020

REGLES D'ETABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005, les associations et fondations qui font ou souhaitent faire appel à la générosité du public doivent intégrer dans l'annexe des comptes annuels, le compte d'emplois des ressources (CER).

Dans le cadre de la réforme du plan comptable (règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018), l'Autorité des normes comptables (ANC) a décidé de créer un compte de résultat par origine et destination (CROD) afin de permettre de rendre compte du modèle économique des organismes sans but lucratif (OSBL) qui ont d'autres ressources que celles issues de la générosité du public.

Le règlement conserve cependant le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER) issu de la loi de 1991 et de l'arrêté de 1993, qui se concentre exclusivement sur les ressources issues de la générosité du public.

Définition de la générosité du public

La générosité publique est un acte consécutif d'une décision d'une personne physique.

Sont considérées comme ressources relevant de la générosité du public : Les ressources collectées auprès du public, tel que les dons individuels et nominatifs encaissés par l'association, les legs et autres libéralités émanant de personnes physiques encaissés par l'association ainsi que le mécénat d'entreprise.

Définition des missions sociales

Les missions sociales d'une structure correspondent à son objet social, tel que défini dans ses statuts. Les missions sociales de Terre & Humanisme correspondent ainsi à la diffusion et la transmission de l'agroécologie, selon trois grands axes :

- La sensibilisation à l'agroécologie
- La formation et l'expertise en agroécologie
- La solidarité agroécologique envers les populations en difficulté

Ces trois axes, fortement imbriqués et interdépendants, répondent à l'objectif de contribuer à la transition agroécologique, tant en France que dans le reste du monde.

Principe d'affectation des coûts

Les couts sont imputés dans la comptabilité analytique qui intègre les rubriques du CROD et du CER :

- **Les missions sociales** où sont affectées les charges directes et indirectes liées à la mise en œuvre des activités de ces missions.
- **Les frais de recherche et de collecte de fonds** où sont affectés les frais liés à la collecte auprès de la générosité du public, des fonds privés et des subventions publiques.
- **Les frais de fonctionnement** où sont affectés les frais relatifs au fonctionnement de la structure et des services généraux (communication institutionnelle, service comptable, contrôle de gestion et frais généraux)

Les charges du personnel de Terre & Humanisme sont imputées aux différentes rubriques du CROD/CER en fonction des temps passés par les salariés sur les différentes activités liées à leur poste.

ANNEXES COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2020

L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 2 du CROD)

Les emplois de l'exercice (1 534 835€) ont été financés à 46% par des fonds issus de la générosité du public (soit 707 418€)

Les ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public correspondent à l'ensemble des dons des particuliers et des entreprises.

Les dons des particuliers collectés dans le cadre de produits financiers solidaires proposés par notre partenaire le Crédit Coopératif sont également présentés dans cette rubrique.

RESSOURCES 2020 ISSUES DE LA GÉNEROSITÉ	€	%
Dons Manuels non affectés	577 151	88%
Cotisations	19 756	3%
Dons Ponctuels	118 498	18%
Prélèvements Automatiques	43 443	7%
Produits financiers solidaires	362 868	55%
Dons arrondi sur salaire/en caisse	2 560	0%
Mécénat d'entreprise	30 027	5%
Dons Manuels affectés	75 656	12%
Crowdfunding	11 295	2%
Mécénat d'entreprise	64 361	10%
Autres produits liés à la générosité	4 146	1%
Dons de parts SCI MAS DE BEAULIEU	2 439	0%
Dividendes	1 707	0%
TOTAL 2020	656 954	100%

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2020

En 2020, la consommation des ressources collectées auprès du public (707 418€) est supérieur au montant des ressources collectées sur l'exercice 662 408€.

L'insuffisance (45 010€) est prélevée au solde des années antérieures, ayant été placé en réserve pour projet associatif.

Le solde des ressources collectées auprès du public, non affecté et non utilisé fin 2020 s'élève ainsi à 684 411€.

ANNEXES COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2020

Valorisation des contributions volontaires

A Terre & Humanisme, il existe un programme d'accueil de volontaires ayant pour objectif de sensibiliser et d'initier un large public à l'agroécologie. Ils sont encadrés par des jardiniers salariés qui, tout au long de leurs séjours, partagent avec eux compétences et savoir-faire.

Jusqu'en 2019, le temps, de ces volontaires, passé aux travaux du jardin, à la préparation des repas et aux diverses tâches de la vie associative était valorisé sur la base de 50% d'un smic. Cependant ces dernières années le programme a beaucoup évolué, allant vers plus de temps de transmission et moins de temps passé sur la vie associative. Aujourd'hui, le temps qui pourrait être assimilé à du temps de travail bénévole n'est plus jugé significatif pour être traduit dans les comptes.

De même, le temps bénévole passé par les membres du bureau et du Conseil d'administration pour la conduite de leurs mandats auparavant valorisé sur la base du salaire moyen de l'association soit 2 040€ Brut Mensuel, n'est plus significatif du fait de la maturité de la gouvernance partagée qui nécessite moins d'implication de leur part, et de la rémunération exceptionnelle des administrateurs, autorisée lors d'investissement plus important.

Ainsi en 2020, le choix est fait de ne pas inclure de valorisation des contributions volontaires au bilan. Cette décision sera revue de façon annuelle, en fonction de la réalité du terrain.

ADMINISTRATEURS

J.C. GERMAIN
J. DREVEYTON
E. MORETTI
P. GERMAIN

MANDATAIRES

L. PACIELLO
S. DUPLEX
O. GERMAIN
N. SEGUIN
G. ARBONA
S. RIEU
J.D. DREVEYTON
L. MARTINOT

ASSOCIATION TERRE ET HUMANISME - PESI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Marseille
et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes - CRCC de Montpellier - Nîmes

S.A. au capital de 250 000 euros - RCS Avignon 76 B 9 - Siret 702 620 097 00023 - APE 6920Z - TVA : FR 57 702 620 097

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2020.

TERRE ET HUMANISME - PESI

Association d'Intérêt Général
 BP 19
 Mas de Beaulieu
 07230 LABLACHERE

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés de la convention suivante mentionnée à l'article L. 612-5 du Code de Commerce, qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Cocontractant(s)	Madame VERNET Françoise
Fonction(s)	Présidente
Nature	Rémunération
Montant(s)	4 200 € de janvier à décembre 2020

A Avignon, le 31 mai 2021

S.A. J. CAUSSE & Associés
 Frédéric MORETTI
 Commissaire aux Comptes Associé